

Compte rendu de l'assemblée générale du 27 octobre 2012

Vingt présents dans cette assemblée.

.....mais 61 procurations sur 201 membres à jour de cotisation, bien que l'invitation ait été envoyée à 500 anciens. Cette baisse ne décourage pas.

Les travaux et la souscription.

Le Président rappelle qu'il avait donné son accord à Monsieur Forestier, Directeur de Zide, pour que les fonds de la première souscription soient utilisés pour la façade du bâtiment F, de manière à montrer notre attachement à ce patrimoine. La remise d'un chèque la veille (Cf. page 3) de 43 817,71 € par la Fondation du Patrimoine à Zide vient soulager la facture des 700 000 € TTC pour l'ensemble réalisé (Bâtiments F et Vigneron). Le Président précise que l'éventuel lancement d'une deuxième souscription est conditionné à la définition claire de son utilisation et de ses objectifs. Ce pourrait être la chapelle et/ou une autre aile.

Mais pour en faire quoi ?



La vocation de l'Amicale – au-delà des fêtes des anciens – est de soutenir les missions de formation et d'éducation des occupants des lieux. Sur les 15 000 m², un tiers au mieux est occupé par l'EPIDE. Un autre tiers sera probablement mutualisé sous l'égide de la commune de Combrée. Reste donc une grande interrogation pour toute la partie centrale qui dans le "schéma des vocations" de Zide, reste un pôle de formation de culture et d'insertion. Cf. pages 9 à 12.

Le Président lance donc le débat. L'Amicale, force de proposition, travaille depuis deux ans avec une petite équipe d'anciens et amis, pour faire émerger l'idée des « Classes de Citoyenneté ». Elles occuperaient environ 2 200 m² pour accueillir et former à la citoyenneté 2 500 jeunes volontaires en Service Civique par an. Nos trois invités ont apporté des informations fort appréciées : Pierre-Yves Marion de Procé, Directeur de l'EPIDE, Laurent Forestier, Directeur de Zide, et Jean-Louis Roux, Maire de Combrée.



Un Club Entreprises Mécènes pour Combrée, "abrité" par la Fondation du Patrimoine pourrait être créé à l'initiative de l'Amicale. Ce club permettrait de lancer une seconde souscription pour la suite de la rénovation. Les membres présents constatent que la seule proposition avancée actuellement est le projet des Classes de Citoyenneté porté par l'Amicale au plus haut niveau de l'Etat. Si cette idée devait être abandonnée, une souscription sur le seul intérêt patrimonial du site de Combrée serait vouée à l'échec. Nous sommes condamnés à aller de l'avant ou à disparaître.

Mobilisation pour un rendez-vous Jeunes Combréens le 13 juin 2015

Dix ans après la fermeture et cinq ans après le Bicentenaire, le Président confie l'organisation de cette manifestation à la génération des années 2000. Un comité de pilotage devra se mettre en place, incluant aussi des volontaires des années 80 et 90. La dynamique de la fête restera sous le contrôle de ces plus jeunes générations. Libre à eux d'en définir toutes les modalités. L'Amicale débloquera une aide financière pour la réussite de cette initiative. Cette proposition fait l'unanimité.

Dans le même esprit, le Président propose, sur une idée avancée par Jean-Louis



Boulangé (c.1964), **une bourse pouvant aller jusqu'à 1000 euros**. Après un débat, l'assemblée approuve la proposition avec deux conditions : il faudra rassembler au minimum une dizaine d'anciens et les faire adhérer à l'Amicale. Le Conseil d'Administration se réserve de préciser les modalités au fur et à mesure des demandes reçues.



Un local à Combrée pour l'Amicale. Cette proposition est accueillie avec sympathie par Monsieur Forestier de Zide. Mais elle doit être aussi acceptée par le locataire, à savoir l'EPIDE. Une telle demande prendra tout son sens quand les propositions précédentes auront pris corps. Donc patience !

Le site internet de l'Amicale

Jean-François Ploteau (cours 1984) qui a fait un merveilleux travail depuis onze ans veut passer la main. Le Président lance donc un nouvel appel urgent pour trouver un volontaire compétent et disponible qui reprendrait la main en tant que « webmaster ».

Le rapport financier présenté par Didier Viel (cours 1965) notre trésorier est des plus rassurants. Nous avons à ce jour 54 346 € sur divers comptes. Nous gardons à l'esprit que la plus grande partie des fonds est réservée à l'installation d'un espace dédié à la mémoire Combréenne ; que 6 000 € restent bloqués pour la sépulture du chanoine Pateau ; on pourra débloquer des fonds jusqu'à 15 000 € maximum sur deux ans pour les Classes de Citoyenneté.

Quitus, à l'unanimité, est donné au Président au Trésorier. Prochaine Assemblée Générale : samedi 8 juin.

Vous pouvez lire le compte-rendu de la fête des anciens sur le site de l'Amicale

Inauguration des travaux de réfection

L'inauguration des travaux réalisés depuis quelques mois s'est déroulée à 15h30, le vendredi 26 Octobre.

Toutes les parties concernées étaient présentes :

- Zide, propriétaire des lieux (M. Forestier)
- EPIDE, locataire de la partie ouest (M. P-Y Marion de Procé)
- La Caisse des dépôts et Consignations (M. J-M Morisset)
- La délégation de la Fondation du Patrimoine (M. X. Gourdon)
- La commune de Combrée (M. Jean-Louis Roux, maire)
- L'Amicale (le Président et six membres)



La réunion préliminaire s'est déroulée en trois étapes :

1. Présentation de l'EPIDE par M. Cesbron-Lavau, puis M. P-Y Marion de Procé
2. Présentation des travaux et projets par M. Forestier (Zide)
 - Coût des travaux concernant le bâtiment Vigneron et la façade cour des moyens ainsi que le pignon correspondant
 - Occupation du bâti par l'EPIDE côté ouest
 - Prévisions pour les bâtiments Esnault partie est
 - Eventuellement un « lieu de formation et culturel » pour la partie centrale
3. Présentation d'hypothèses d'occupation communale par M. Roux
 - Salle St Augustin comme salle de théâtre
 - Salles de Sciences et RdC comme lieux pour les associations
 - Salles de sports en RdJardin comme ensemble sportif
 - Gymnase à partager avec l'EPIDE



Une visite des travaux réalisés a suivi : un coup d'œil sur la cour des moyens (bat. F), un tour sous les cloîtres jusqu'à l'entrée de la chapelle (les travaux de réfection auront un coût élevé) puis quelques regards à l'intérieur du bâtiment Vigneron principalement dédié à l'internat EPIDE. Aucun ancien élève ou ancien professeur n'a dû voir les murs en aussi bon état !



Au cours du pot de l'amitié final, la Fondation du Patrimoine a remis un chèque de 43 817,71 € à Zide et chacun de nos partenaires a dit un mot pour conclure : notre président de l'Amicale a ainsi été loué sur son activité déterminante comme « force de proposition ».



Les photos de classes à votre disposition

Ceux et celles qui sont passés au collège lors de son bicentenaire ont pu voir la « GRANDE FRESQUE » avec toutes les photos de classes disponibles, soit environ 40 000 visages d'élèves.

Cette banderole de 140 m de long (le tour des cloîtres) a été réalisée avec les documents des anciens et grâce aux archives départementales de Maine et Loire. Toutes ces photos ont été numérisées. Certaines sont sur le site de l'Amicale et téléchargeables en direct. Pour les autres, demandez (par courrier ou courriel) à Jean-Louis Boulangé (cours 1964 – coordonnées en dernière page) de vous les adresser par courriel ou sur un CD/DVD... et c'est gratuit. Notez que les archives de l'Amicale contiennent d'autres photos que celles des classes. Et bien évidemment l'Amicale recueille avec intérêt tout document de ce type (les originaux sont renvoyés dès qu'ils ont été scannés).

Merci de nous signaler tout changement d'adresse postale  et/ou électronique 

Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 juin 2012

au siège actuel 1 av. Jeanne d'Arc à Montjean sur Loire.

Etaient présents :

Michel Martinot, Patrick Tesson, Xavier Perrodeau, Jean-Louis Boulangé et Guy Bernier. Nous avons eu quelques difficultés pour trouver une date convenant à tous. Aussi, de nombreux échanges par courriel se sont effectués en amont. Malgré ces difficultés, nous avons été en mesure de prendre d'importantes décisions après en avoir débattu tous ensemble, mais pour la plupart à distance. Les points abordés ont été conformes à l'ordre du jour.

Le point sur les cotisations 2012.

Les cotisations au 9 juin ne sont qu'au nombre de 148 pour un appel auprès de 450 ancien(ne)s et ami(e)s. Une relance sera effectuée en même temps que l'invitation à l'AG 2012. A ce propos, nous maintenons cette AG « » et l'arrêtons **au samedi 27 octobre à Combrée**. Nous en informerons dès maintenant par courriel les anciens présents dans nos fichiers ; nous utiliserons aussi la prochaine Lettre de Liaison N°9 prévue fin septembre pour faire parvenir à tous les textes préparatoires à cette AG.

Un local à Combrée pour l'Amicale

Profitant de notre dynamisme et de notre crédibilité actuelle, nousde faire une demande officielle auprès de l'EPIDE et de l'2IDE (propriétaire des murs de Combrée), pour obtenir sur place 30 à 50 m² de locaux. Nous pourrons y installer notre siège social, nos archives, un stockage de tout ce que nous possédons et enfin un espace de réunions pour nos CA. Nous **reprendrons ainsi pied à bord du vaisseau Combréen**(cf. reprise du discours de sgo31eph de la Perraudière du Cours 1849 ! par Patrick Tesson lors du Bicentenaire : « *Comme un majestueux navire(...) Combrée continuera sa course à travers les Océans de l'avenir, évitant les écueils, dominant la tempête et entrera toujours victorieux au port.* »)

Préparation de l'AG 2012.

Devons-nous la maintenir par correspondance ou fixer une date pour l'automne?

La prochaine **Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le samedi 27 octobre**. Cette journée sera très importante car elle décidera de la poursuite ou non des objectifs que nous nous fixons actuellement. Dors et déjà, le Président a demandé à chaque membre du CA de se positionner personnellement sur l'une des trois motions qu'il compte présenter lors de cette AG. A savoir :

1. Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire pour envisager la dissolution de l'*La dissolution pour être effective doit être prononcée par les ¾ au moins des membres présents. Restera alors la question du transfert des actifs vers une destination nouvelle. (article 30 de nos statuts).*

2. Maintien des objectifs actuels, à:

- - **A** : à court, moyen et long terme, réunions et rencontres régulières permettant aux anciens élèves de partager des souvenirs et de maintenir le lien. Soutiens solidaires.
 - **B** : à court terme (et moyen terme à déterminé), soutien à la proposition des Classes de Citoyenneté jusqu'à la création d'une nouvelle association en charge de l'avènement de ce projet.

3. Maintien de l'Amicale, mais en ne gardant que le **A** de la deuxième option.

Un débat s'est engagé et se poursuit autour de ces trois motions. Le Président rappelle qu'il reste très sensible à ce qui doit être fait pour la Chapelle. Pour **sa restauration** les fonds

récoltés via la Fondation du Patrimoine (20 000 euros à ce jour) sont un petit commencement. De gros moyens seront investis à moyen terme par le propriétaire, (*exemple : La Caisse des Dépôts vient de débloquer 43 000 euros rien que pour poser des témoins sur les voutes !!*). Une partie des fonds de l'Amicale devraient donc être réservés **aux aménagements intérieurs** de la chapelle lorsqu'elle aura trouvé sa nouvelle vocation en adéquation avec la dynamique de l'Amicale. Ainsi, au delà des difficultés, depuis 120 ans, l'Amicale reste partie prenante de la mission éducative de l'œuvre de l'Abbé Drouet. La chapelle pourra être à la fois un espace d'expositions et de rencontres (conférences) pour les organismes locaux (municipalité, EPIDE, Classes de Citoyenneté) ainsi qu'un lieu de mémoire retraçant notre histoire depuis plus de deux siècles.

Vote d'un budget

Le Groupe de travail demande qu'un fonds de soutien à hauteur de 000 euros soit accordé pour donner les moyens nécessaires à la campagne actuellement engagée au niveau national sur les Classes de Citoyenneté. Ce montant peut sembler important, mais il doit nous permettre de continuer de travailler en toute indépendance (ce qui est notre force actuelle), de réaliser un site sur le net avec une pétition électronique et de couvrir les déplacements à Paris.

Les 23 membres du CA se sont exprimés ainsi :

- 18 membres approuvent la proposition 2 accompagnée des points A et B. Ils expriment aussi leur accord pour débloquer 15 000 euros pour soutenir le projet des Classes de Citoyenneté. Deux d'entre eux, Michel Martinot et Xavier Perrodeau précisent qu'ils reconsidéreront leur position à l'AG 2013, laissant ainsi aux initiateurs du temps pour avancer.
- 2 membres approuvent la proposition 3. Mireille Demeinex et Marie-Jo Abline.
- 3 membres n'ont pas exprimé leur avis sur l'un des trois points. Jean Tortiger, Jean Taufflieb et Laurence Delanoé.

C'est parce que le Président Patrick Tesson et de son équipe représentent une Amicale solide et chargée d'histoire qu'il est écouté dans les hautes sphères de l'Etat. D'un autre côté, lorsque le propriétaire des lieux (*2IDE filiale de la Caisse des Dépôts*) par le biais de son Directeur Général Laurent Forestier demande à Patrick Tesson d'intercéder auprès de La Fondation du Patrimoine, c'est parce qu'il commence à croire aux futures Classes de Citoyenneté comme locataire crédible pour les années à venir.

Enfin, l'AG devra se positionner sur la proposition suivante : Nous nous fixons un grand rendez vous Combréen pour **le samedi 13 juin 2015 sous chapiteau dans la prairie** (10 ans après la fermeture, 5 ans après le Bicentenaire). Tous les cours seront invités, dans une ambiance festive, à prendre sur place la mesure de ce que l'Amicale est encore capable d'entreprendre pour elle-même et au service des autres.

Les Classes de Citoyenneté à Combrée.

Notre proposition d'installer des Classes de Citoyenneté à Combrée est véritablement prise au sérieux par des représentants des pouvoirs publics. Nous poursuivons nos investigations auprès des hauts fonctionnaires du Ministère de la Défense. Voici les derniers contacts réalisés :

* 24 octobre 2011 : Audience à la mairie d'Avrillé, avec **Marc Laffineur** Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Présent : Patrick Tesson.

* 2 février 2012 : Déjeuner à Paris, avec **Brigitte Thevenieau**, Responsable du Contrôle et de l'Evaluation à l'Agence du Service civique. Présents : Patrick Tesson et Jean Gaeremynck (fils de Robert), conseiller d'Etat.

* 26 mars 2012 : Entretien à Paris au Ministère de la Défense avec **Jean Paul Bodin**, Secrétaire général de l'Administration de ce ministère. Présents : Patrick Tesson, Jean Gaeremynck et Patrick Danset.

* 28 mars 2012 : Déjeuner à Combrée avec **Laurent Forestier**, Directeur Général de 2ide (filiale de La Caisse des Dépôts, propriétaire des murs de Combrée). Présents : Patrick Tesson, **Jean Louis Roux**, maire de Combrée et **Gilles Rousset** directeur de la Maîtrise d'Ouvrage chez 2IDE.

* 10 mai 2012 : Entretien à Paris au CESE – Conseil Economique Social et Environnemental – avec **Thibaut Dernancourt**, Chef de cabinet du Président **Jean Paul Delevoye**, que nous avons eu l'occasion de saluer. Présents : Patrick Tesson, Patrick Danset et Jean-Jacques Carré.

* 7 juin 2012 : nous avons été reçus par le Général de CREMIERS Directeur du Service National, et le Colonel PASQUIER chargé des relations extérieures et du partenariat.

D'autres rendez vous à Paris sont à prendre dans un proche avenir.

La pétition en interne au sein de l'Amicale atteint le chiffre de 90 pour le moment. L'étape suivante est la réalisation d'un site Internet, distinct de celui de l'Amicale, avec une pétition électronique proposée aux amis de nos amis qui dépassera le strict cadre de notre Amicale (nous recherchons des professionnels et/ou volontaires pour élaborer ce site). Outre le soutien de principe qui se dessine de la part d'une grande majorité des membres du CA, le Groupe de travail **a besoin** pour aller de l'avant, **d'un signe fort des membres de l'Amicale**.

Les réactions par courriel des membres du CA sont disponibles sur demande. Il en est de même si vous désirez recevoir par mail le dossier complet (réactualisé régulièrement) des Classes de Citoyenneté.

Les rapporteurs Patrick Tesson et Jean-Louis Boulangé le 18 juin 2012